

GRILLE DES COMPÉTENCES ARBITRE D'ÉQUIPE

CRITÈRES	POINTS	INDICATEURS	Acquis/ non acquis
<b>je parle à haute voix</b>	<b>2</b>	les joueurs et les spectateurs proches m'entendent	
<b>j'annonce le score correctement en utilisant les bons termes</b>	1	je dis le score du serveur en premier je fais attention à la continuité des points	
<b>je gère les différents tirages au sort</b>	1	pour l'ordre des différents matchs de la rencontre au début du 1er match pour les choix service/terrain	
<b>j'utilise à bon escient les annonces (OUT, FAUTE, LET)</b>	1	à chaque point joué	
<b>je connais les règles de jeu en simple</b>	1	je connais les limites du terrain Je connais les règles du services	
<b>je connais les règles de jeu en double</b>	1	je connais les limites du terrain Je connais le placement des joueurs et les règles du service	
<b>je connais les règles de la ronde italienne</b>	1	je gère le déroulement des matchs je gère la continuité des points	
<b>je remplis la feuille de score correctement</b>	1	ma feuille est lisible par une autre personne	
<b>je dirige le match sans me faire influencer</b>	1	je reste impartial dans mes décisions	

Sur 10 points, avoir obtenu 6 points pour être validé niveau territorial et pouvoir être arbitre d'équipe au championnat national.

La validation fait suite à une formation en comité ou territoire.